

La newsletter du CNK

Compte-rendu de l'Assemblée Générale FFVL

Nous tenons tout d'abord à remercier ceux d'entre vous qui nous ont transmis leur pouvoir, de la confiance que vous nous avez témoignée en nous donnant la possibilité de vous représenter lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Vol Libre, qui s'est tenue à Lyon le samedi 28 avril 2007.

Lors de cette AG, 62 structures toutes disciplines étaient présentes et 98 représentées par des pouvoirs. Le kite, porteur d'environ 7500 voix, représentait environ 20% des voix présentes.

Malheureusement, cette mobilisation n'a pas été suffisante pour permettre d'élire au Comité Directeur de la FFVL les 2 candidats issus du kite, Fabrice Blary et Sébastien Salerno.

En effet, sur les 4 postes ouverts, deux étaient des postes 'réservés', pour des candidats représentant respectivement le delta, absent du CD, et le parapente féminin. Les deux nouveaux élus, parapentistes, bénéficiaient du soutien du Président et du Bureau directeur. Nos candidats, n'ont obtenu que 32% et 29% des voix, insuffisamment pour être élus. Faute de place officielle au sein du Comité Directeur de la FFVL, ils trouveront naturellement leur place au sein du CNK.

Cette Assemblée Générale a toutefois amené un vote positif pour le kite, celui concernant la mise en place de nouveaux tarifs de licences 2008 pour les jeunes de moins de 18 ans. Nous avons effectivement proposé, au titre de notre politique d'incitation à se licencier, de créer de nouveaux produits pour que nos jeunes puissent, à coût réduit, rejoindre la famille des licenciés kite.

Notre proposition a été débattue et finalement, c'est par 75,35% des voix que cette mesure, cumulée à la décision de ne pas

augmenter les autres tarifs de licences en 2008, a été adoptée.

Le rapport moral du Président Jean-Claude Benintende a été approuvé à 54,32%, le rapport financier 2006 à 81,17%, et la déclaration de politique générale, qui intégrait le projet politique du CNK, à 86,8%.



Le budget prévisionnel 2007, peu favorable au kite, puisque le Bureau Directeur nous a imposé de participer à un effort de ré-équilibre financier en faveur du parapente, et ce malgré l'augmentation sensible des licences en 2006 de 15%, a été adopté à 61%.

Le kite a voté non à ce budget trop restrictif (- 45% par rapport à 2006) et nous espérons que l'élan de croissance et de développement qui portait notre discipline ne sera pas coupé court par ce manque de moyens auquel nous allons devoir faire face.

Nous ne devons toutefois pas nous décourager et nous pèserons de tout notre poids, en jouant le jeu fédéral bon gré mal gré, pour retrouver l'an prochain un budget plus conforme à nos attentes pour soutenir nos efforts de développement et pérennisation.

Vous l'aurez compris, notre mobilisation cette année n'a pas suffi et il faudra en tirer les leçons pour anticiper l'Assemblée générale 2008, où nous aurons besoin de tous les kiteurs pour défendre notre discipline au niveau fédéral.

En attendant, nous continuons nos actions sur les fronts de la sécurité, des sites et de la formation.

Les élus kite du Comité Directeur de la FFVL

CNK

Année 1, n°10
v2

15 mai 2007

Sommaire :

- ☉ AG FFVL
- ☉ Licences kite en 2006
- ☉ Des explications sur le fonctionnement fédéral
- ☉ Kitespeed à PSL
- ☉ Un livre sur le kite
- ☉ Un message de la commission sécurité
- ☉ L'AG de la ligue Languedoc-Roussillon
- ☉ Des news

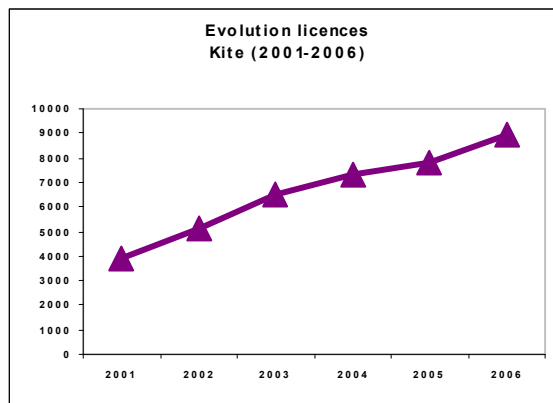
Dans ce numéro :

CR AG FFVL 2007	1
Licences kite 2006	2
La structuration fédérale	3
Speed Gracieux à PSL	4
Passionnément kite-surf	5
Attention au 100% depower	5
AG Ligue LR	5
News et agenda	6

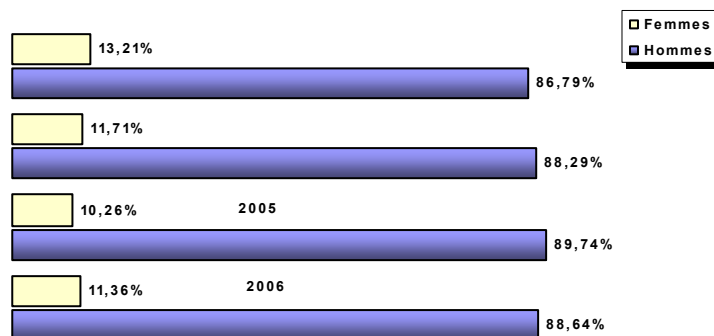
Les licences kite en 2006

Nombre de licenciés

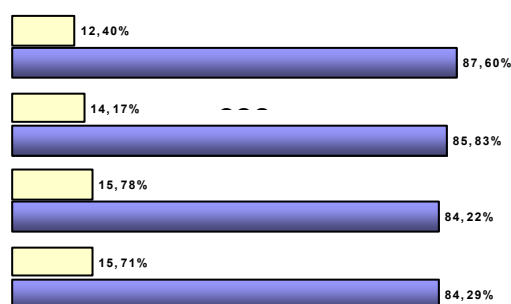
	Année			
	2003	2004	2005	2006
Total Kite	6496	7331	7828	8955
Total FFVL	33501	31044	30291	31067
Part kite/FFVL	19,39 %	23,61 %	25,84 %	28,82 %



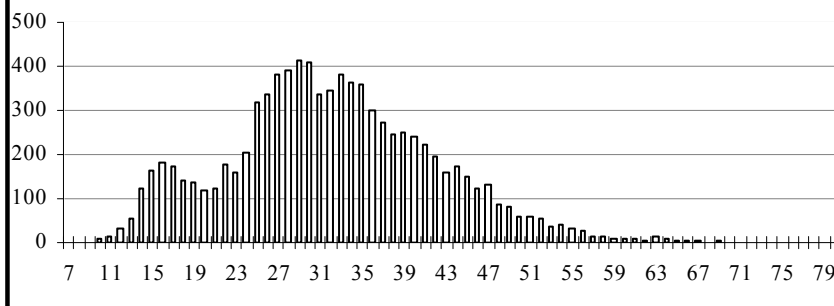
Repartition licences Kite hommes et femmes en %



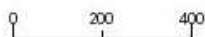
Repartition licences élèves année kite hommes et femmes %



Pratiques déclarées kite par âge



licenciés par ligue régionale hors DOM-TOM



région	Nombre de licenciés
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2044
P.A.C.A.	1315
BRETAGNE	930
PAYS DE LOIRE	839
98 ET 99	498
BASSE-NORMANDIE	421
NORD-PICARDIE	407
POITOU-CHARENTE	377
AQUITAINE	362
PICARDIE	360
RHONE ALPES	355
MARTINIQUE	279
NOUVELLE-CALEDONIE	210
CORSE	157
POLYNESIE	100
PARIS ILE DE France	81
MIDI - PYRENEES	51
HAUTE-NORMANDIE	51
ALSACE	47
AUVERGNE	23
LORRAINE	20
LA REUNION	17
CHAMPAGNE-ARDENNES	6
BOURGOGNE	2
FRANCHE-COMTE	2
LIMOUSIN	1

L'organisation du vol libre s'inscrit dans celle, plus générale, du mouvement sportif en France. Elle est de type pyramidal et est structurée au sein de la fédération en clubs et écoles, comités départementaux et ligues.

À la base de la pyramide, **les clubs et écoles.**

Les clubs sont régis par la loi de 1901. De dimension variable (de 6 à plus de 200 licenciés), ils s'inscrivent en priorité sur les sites où ils pratiquent et dont ils sont parfois gestionnaires. Ils privilégient les relations avec les partenaires de proximité : propriétaires des terrains, maires des communes...

Les écoles professionnelles forment les pratiquants de demain et améliorent le niveau des pilotes d'aujourd'hui. Elles jouent un rôle primordial dans le développement de nos disciplines. Depuis 2005 elles sont membres à part entière de la FFVL.

À l'échelon suivant : **les comités départementaux.**

On ne les trouve pas partout, mais les régions les plus actives ont les leurs. Les directeurs départementaux de la Jeunesse et des sports, des comités départementaux olympiques et sportifs, ainsi que les collectivités territoriales que sont les conseils généraux et régionaux sont leurs interlocuteurs privilégiés, partenaires obligés et naturels du mouvement sportif.

Encore plus haut : **les ligues régionales.**

Elles reprennent à peu près le découpage administratif des régions. Depuis la loi de décentralisation, ces dernières sont de toute première importance, avec un pouvoir de décision et des budgets conséquents. Les Présidents des régions, des commissions des sports, des comités régionaux du tourisme, des directions régionales de la Jeunesse et sports et des comités régionaux olympiques et sportifs sont leurs partenaires institutionnels obligés. Les ligues régionales sont regroupées au sein d'une Association des présidents de ligues (APL). Le président de l'APL est membre de droit du Comité directeur.

Au sommet de la pyramide : **la FFVL.**

La loi du 16 juillet 1984 confie aux

fédérations agréées par le ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative la charge de promouvoir l'éducation par les activités sportives et de développer leur pratique. Après avis du Comité national olympique et sportif, ce ministère a donc confié à la FFVL la délégation d'habilitation pour gérer le vol libre et ses quatre disciplines : delta, parapente, cerf-volant et kite.

L'assemblée générale

Elle se compose des représentants élus des associations affiliées. Elle se réunit au moins une fois par an (assemblée générale ordinaire). Elle définit, oriente et contrôle la politique générale de la FFVL. Elle entend les rapports sur la gestion du comité directeur et sur la situation morale et financière de l'exercice clos. Elle approuve les comptes et vote le budget.

Le comité directeur (CD)

Élu à bulletins secrets par l'assemblée générale pour quatre ans, il administre la FFVL. Il est composé de 25 membres maximum. Le CD :

suit l'exécution du budget, adopte les règles techniques, les règlements sportifs fédéraux et le règlement médical, approuve le règlement général des diplômes délivrés par la fédération et leur processus de formation, applique le règlement disciplinaire, approuve toutes propositions techniques à présenter aux instances internationales, statue sur tous rapports et propositions qui lui sont soumis par le bureau directeur et les diverses commissions et groupes de travail, procède aux désignations des membres des commissions, organes disciplinaires et groupes de travail, pour lesquelles il a reçu compétence.

Le président et le bureau directeur (BD)

Dès l'élection du comité directeur, l'assemblée générale élit le président de la FFVL, choisi parmi les membres du CD.

Le CD élit ensuite le bureau, comprenant le président, le secrétaire général, le trésorier et les vice-présidents.

Le président préside les diverses réunions, ordonnance les dépenses, représente la FFVL dans les actes de la vie civile et devant les tribunaux.

Le BD l'aide dans la gestion de la FFVL.

Dès l'élection du CD, l'assemblée générale élit le président de la FFVL, choisi parmi les membres du CD.

Le CD élit ensuite le bureau, comprenant le président, le secrétaire général, le trésorier et les vice-présidents.

Le président :

préside les diverses réunions, ordonnance les dépenses, représente la FFVL dans les actes de la vie civile et devant les tribunaux.

Le bureau directeur :

par délégation du comité directeur, est autorisé à prendre toute décision sur les questions qui lui sont soumises, examine les affaires urgentes et traite des questions résultant des directives du comité directeur, étudie et prépare les affaires à soumettre au comité directeur, propose les orientations de la politique fédérale, élabore le budget prévisionnel.

Les comités nationaux

Le delta et le kite ont souhaité s'organiser en comités nationaux pour regrouper dans un ensemble cohérent les commissions qui sont nécessaires pour traiter la spécificité de leur pratique.

Ainsi en 2004, l'évolution des pratiques du kite et l'explosion du nombre des licenciés rendent indispensable d'octroyer au kite, au sein même de la fédération, une autonomie concertée. Le Comité national du kite (CNK) est mis en place.

Aujourd'hui, les CND (créé en 2005) et CNK sont des forces de proposition devenues indispensables, qui jouissent d'une grande autonomie dans la construction et la gestion de leurs budgets. Cependant, statutairement, la responsabilité de la gestion politique et budgétaire de ces disciplines reste du domaine du comité directeur.

La direction technique nationale

Le directeur technique national a pour mission d'être le conseiller du président, de développer et de promouvoir le vol libre, d'être le responsable des équipes de France et d'assurer le lien avec le ministère de la Jeunesse et des sports.

Il dirige et coordonne l'équipe technique qui encadre le vol libre, une équipe structurée pour mieux répondre aux missions et aux objectifs que les responsables nationaux du vol libre se sont fixés.

Parution du livre « Passionnément kitesurf »

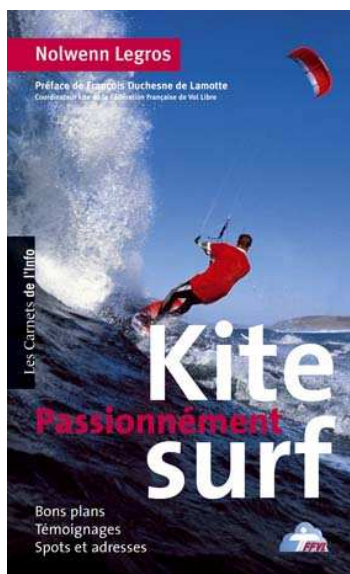
Nous avons le plaisir de vous annoncer la parution d'un livre « Passionnément Kite » réalisé à la suite du Salon Nautique International de Paris avec une toute jeune maison d'édition Scrinéo et une jeune journaliste talentueuse Nolwenn Legros.

Nous devrions tous nous y retrouver :

- Il s'agit avant tout d'un ouvrage de présentation du Kite tout à fait didactique et agréable à consulter qui répond le plus clairement possible à toutes les questions qu'un « non initié » pourrait se poser.
- Il donne également aux plus jeunes kiteurs un historique de notre passion et de son développement.
- Pour tous ceux qui ont appris sans passer par une école, il rappelle quelques fondamentaux indispensables pour progresser en sécurité pour tous.

Pour tous les passionnés et les pro-

fessionnels il dresse le paysage du kite actuel avec précision tant en France qu'à l'international.



Si nous avons collaboré avec Nolwenn

et Scrinéo c'est que nous nous y sommes tout de suite trouvés à l'aise. Ecrire n'est pas l'apanage des kiteurs dont le net et le mobile sont plutôt les supports de communication. Et pourtant nous avons été séduits car cet ouvrage élégant contient de façon accessible dans un format agréable une partie de notre mémoire que nous voulions transmettre à ceux qui vont nous suivre.

Il sera disponible dans toutes les bonnes librairies mais bien évidemment aussi à votre fédération où vous pourrez le commander, dans certains shops et certaines écoles.

Puisse ce livre apporter l'envie de pratiquer aux non pratiquants et pour les pratiquants l'envie de nous rejoindre et participer à cette merveilleuse aventure du développement de notre passion !

Sportivement à toutes et tous,
François Duchesne
de Lamotte

Sécurité : attention au 100% depower!

100% « Depower » un argument publicitaire dangereux !

« 100% depower et on ne craint plus rien en kite ». C'est le sentiment que voudrait donner cet argumentaire trop souvent suggéré dans les publicités des ailes de nouvelle génération.

La commission sécurité du C.N.K. tient à souligner, à tous les pratiquants, l'extrême danger lié à l'impression de sécurité liée à cet argument publicitaire.

A ce jour, aucune aile de kite ne peut être totalement sécurisée. Malgré l'avancée notable dans la gestion de puissance que procurent les ailes plates, la traction sera toujours,

à un moment ou un autre, trop importante pour garantir notre sécurité notamment en cas de formation insuffisante, de confiance excessive dans l'argumentaire sécuritaire lié aux ailes plates, mais aussi en cas de bris de ligne, d'emmêlement avec une autre aile, de mauvais montage, de surtoilage, ou d'une rapide évolution des conditions météorologiques. Simultanément, en ce début de saison 2007, nous relevons des problèmes d'usure rapide des lignes, des bridages et des poulies sur ces ailes plates en particulier.

Tout comme il est prescrit de vérifier régulièrement le fonctionnement du système de sécurité, nous demandons aux pratiquants de vérifier régulièrement lignes, bridages et poulies et en cas d'usure pouvant nuire au

bon fonctionnement de l'aile, de procéder sans attendre à leur remplacement.

Conjointement la commission sécurité du C.N.K. demande instamment aux revendeurs, aux importateurs et aux fabricants de matériel de renoncer à des arguments publicitaires trompeurs qui pourraient donner une confiance exagérée aux pratiquants.

Kiteurs, une bonne formation et vos capacités d'analyse et de réflexion resteront toujours vos plus fidèles alliées pour gérer la puissance de votre aile. Seule une aile dégonflée avec la barre enroulée et dans son sac est 100% Dépower !



AG de la ligue Languedoc-Roussillon

Avec 2956 licences en 2006, la Ligue Languedoc-Roussillon de Vol Libre se positionne 3ème des 25 Ligues Françaises, et première ligue pour le kite. Elle comporte 50 structures actives réparties en 14 écoles et 36 clubs. 50 % des clubs et écoles ont acquitté leurs cotisations à la Ligue en 2006 soit 25 clubs et OBL sur 50 (16 clubs

et OBL parapente et 9 clubs ou OBL Kite)

Pour inciter les OBL réticents à s'acquiescer de leur cotisation, l'Assemblée Générale de la ligue qui s'est tenue le 24 mars 2007 à Saint Martin de Londres a voté une cotisation pour les OBL qui sera désormais à hauteur de

1/5 par licencié, en conformité avec les pouvoirs de votes inscrits dans les statuts.

Espérons que cette mesure soutenue par Yves Gilles fasse tache d'huile dans les autres ligues.

Speed gracieux à Port Saint Louis



Pour la première étape du Championnat du Monde PKRA Kitespeed 2007, les riders se retrouvaient à Port Saint Louis du Rhône après plusieurs mois de séparation et les conversations lors de la cérémonie d'ouverture fleurissaient bon les trips d'hiver et les nouveaux matériels.

Une quarantaine de riders au total (34 hommes et 5 femmes) avaient pris le chemin de la capitale de la Camargue Provençale pour attaquer ce nouveau championnat 2007, le championnat 2006 ayant couronné le Hyérois Christophe Prin-Guenon, présent et bien décidé à défendre son titre, et Aurélia Herpin absente. C'est donc la recordwoman du monde Sud Africaine, Sjoukje Breddenkamp, qui a monopolisé l'attention des médias, en compagnie du local Alex Caizergues, vice-champion du monde 2006.

C'est dorénavant Marc Blanc qui a pris la barre du club Delta Mistral Camargue, club organisateur de l'évènement. Sylvain Maurin, troisième du Championnat du monde 2006, jeune retraité des compétitions, endossait le rôle majeur de Directeur de course. Michael Ellisson, l'observateur du WSSRC, était présent ainsi que l'équipe de chronométrage de Nicolas Hurel.

Seules les conditions météo de la journée du vendredi 13 avril 2007 ont permis de lancer l'épreuve par vent de SE sur le spot de secours de La Gracieuse, où l'organisation avait déplacé le système de chronométrage. Les riders ont rejoint le spot par bateau avec un matos minimum pour simplifier la vie des bénévoles qui ont

assuré les navettes depuis le centre nautique de Carteau.

Pour la première manche, le vent avoisinait les 20 noeuds. Au bout d'une demi-heure de course, Alex Caizergues en Tribal 13 a tiré profit de sa parfaite connaissance des lieux et a asséné à ses adversaires un run à 35,73 et un autre à 34,57 noeuds. Il s'empara

alors de la première place pour ne plus la lâcher. Son concurrent le plus dangereux était Sylvain Hoceini, dit Butcher qui a enchaîné les runs et les bonnes performances.

Christophe Prin-Guenon, le tenant du titre, a su tirer le meilleur parti des petites conditions, compte-tenu de son gabarit : il a aligné un run à près de 35 noeuds et un autre à 34 qui l'ont positionné au troisième rang. Une bonne glisse et de la finesse étaient nécessaires pour négocier au mieux cette manche.

Chez les filles, c'est Charlotte Consorti qui a tiré son épingle du jeu par deux runs à plus de 30 noeuds, vitesse que seule sa concurrente sud-africaine pourra atteindre lors d'un run.

La deuxième manche a été lancée sous une pluie constante qui n'a pas faibli, par un vent plus abattu, mollissant qui a tourné progressivement de plus en plus Est avant de tomber complètement, laissant plusieurs riders en panne! Les riders arrêteront les runs avant la fin de la manche en raison de l'absence totale de vent dans la dernière demi-heure.

Ce sont les mêmes riders qu'en première manche qui ont joué les premiers rôles, dans une manche qui ne restera pas dans

les annales du speed : Alex Caizergues l'a emporté devant Butcher, Jérôme Bila et Christophe Prin-Guenon. Chez les filles, c'est Fabienne d'Ortoli qui l'a emporté devant Charlotte. Sjoukje devra se contenter de la troisième place.

Les conditions météorologiques les jours suivants n'ont pas permis de lancer d'autres manches, le classement final est donc celui établi à l'issue de la deuxième manche.

C'est donc Alexandre Caizergues qui a affirmé une nouvelle fois sa suprématie sur son home spot, devant Sylvain Hoceini qui, habitué des podiums en longue-distance, réalise là son meilleur classement sur une épreuve de vitesse. Le champion du monde en titre, Christophe Prin-Guenon, prouve sa technicité dans une épreuve plutôt handicapante pour un gros gabarit. Seb Cattelan termine quatrième et un nouveau venu britannique, David Williams, réalise une belle 5ème place.

Chez les filles, les valeurs sûres françaises s'imposent, Charlotte Consorti prend l'avantage sur Fabienne D'Ortoli, quant à la recordwoman en titre Sjoukje Breddenkamp, elle complète le podium.

Cette première épreuve du championnat du monde fait donc la part belle aux favoris, mais a permis aussi à certains challengers de se révéler, de quoi attendre avec une impatience gourmande la prochaine épreuve qui aura lieu au mois de juillet à Fuerteventura. A noter les performances de nos représentants du CNK : Henri Prieur termine 15ème, Gaby Pucci 30ème.



CNK

FFVL

4 rue de Suisse
06000 NICE

Téléphone : 04.97.03.82.82
Télécopie : 04 97 03 82 83

Messagerie : ffvl@ffvl.fr

Le kite sans licence,
ça n'a pas de sens !



Pour toute communication :

Eau :

Gaby Pucci gabykite@free.fr

Terre :

Frédéric Nave fredericnave@yahoo.fr

Neige :

Rémy Kauffmann kauffmann.r@infonie.fr

Ecoles :

Henri Prieur henriprieur@aol.com

Communication :

Caroline Deltheil cdeltheil@aol.com

Ces correspondants feront le nécessaire pour relayer les infos. Envoyez-nous vos news!

News



Réunion Kite EST

SITES DE PRATIQUE:
C'est à Nancy le 22 mai à 19 h que nous aimerions tous vous retrouver, pour discuter sur la

problématique des sites de kite dans l'Est.

C'est le club de la Madine qui nous trouvera un lieu d'accueil.

L'eau, ou toute pratique est hyper règlementée, la terre, ou tout le monde est en recherche de site de pratique et la neige avec les sites en cours de conventionnement...

Il est essentiel, pour l'avenir et la cohésion de notre pratique, que tous les clubs, membres, ligue, cdvl soient représentés.

Merci à vous tous pour votre présence afin que la pratique du kite dans l'EST de la France se structure, échange, met en avant les réglementations des différents sites de pratique et trouve une cohésion face aux autorités locales.

Il faut également que tous les pratiquants puissent montrer leur cohésion, à travers la licence fédérale qui est la seule garante de notre force, de notre représentativité, de notre cohésion, de notre sérieux.

Le comité national kite met aujourd'hui à votre disposition tous les renseignements, toutes les aides nécessaires aux conventionnements des

sites de pratique du kite.

Le kite sans licence, c'est la mort du kite !

Merci d'envoyer un mail à Rémy Kauffmann kauffmann.r@infonie.fr pour signaler votre venue.

L'ordre du jour sera:

- Usage, réglementation, législation sur les différents sites de pratique
- Formation Leader club
- Partage d'expérience et de pratique
- Ecole Nationale de Voile
- Lien avec les instances fédérales comme les ligues et les Comités Départementaux
- Recherche de financement

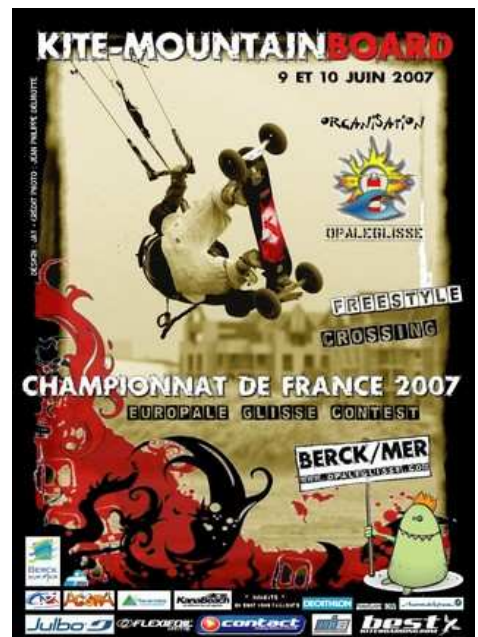
Le lieu de cette réunion:

Maison Régionales des Sports
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

Championnat de France 2007 de kite-mountainboard

Après le succès rencontré en 2006 pour l'organisation de l' "Opale Glisse Contest" : Championnat de France de kite-mountainboard sous tutelle de la Fédération Française de Vol Libre, la ville de Berck sur Mer (Pas de Calais) et l'association sportive Opale Glisse, réitèrent leur collaboration.

L'édition 2007 se déroulera sur la plage de Berck le samedi 9 et le di-



manche 10 Juin et se transformera de nouveau en rencontre Européenne : l' "EurOpaleGlisse Contest", incluant la finale du Championnat de France.

Renseignements et inscriptions sur le site d'Opale Glisse
<http://www.opaleglisse.com/general.php?categorie=championnat>

Attention, limite d'inscription fixée au 25 mai 2007.